

CENTRE INTERCULTUREL CONSEIL FORMATION MEDIATION (CICFM)

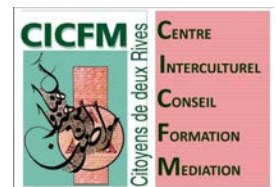
7 rue de l'Ancien Collège - 71100 CHALON SUR SAONE

☎ : 03 85 48 85 23 📠 : 03 85 48 08 44

Email : cicfm.direction@gmail.com Site Internet : <http://cicfm.org.site.free.fr>

Agrément par la DDTEFP : Numéro : 26.71.01461.7

Agrément de l'Education Nationale : Association Educative complémentaire de l'enseignement public



Rapport de modélisation

SOLIMUT

Sommaire

- I. Etat des lieux/diagnostic
- II. Elaboration des objectifs
- III. Réalisation de la fiche projet
- IV. Mise en œuvre du projet
- V. Evaluation
- VI. Conseils pour mettre en place une action santé

I. DIAGNOSTIC & ETATS DE LIEUX

Le diagnostic sert à analyser les problèmes de santé existants et les interventions possibles auprès de notre public. Le diagnostic est aussi un état des lieux de la population auprès de laquelle nous souhaitons agir. Il met en lumière l'état des besoins. Il faut distinguer plusieurs phases :

1. Le recensement documentaire : Pour plus de facilité on s'adressera à des organismes qui connaissent bien le problème et nous travaillons si besoin sur la traduction de ces documents.
2. La rencontre des professionnels du terrain : Ces rencontres permettent de recueillir des données plus qualitatives. Elles constituent également la première étape pour la constitution d'un partenariat pour l'action.
3. L'investigation spécifique auprès de la population : Cette étape complète les précédentes et fournit des données plus sociologiques. Elle permet d'une part de mesurer l'écart entre les besoins exprimés et les besoins réels et d'autre part de contribuer à instaurer une dynamique participative.

II. LES OBJECTIFS

Suite au diagnostic, nous dégageons des axes prioritaires sur lesquels nous travaillerons à savoir :

- Transmettre un message de prévention adapté ;
- Favoriser l'accès aux soins et à la prévention ;
- Aider la population à accéder à l'information, aux dispositifs de soins, à leurs droits et à la santé ;
- Travailler en partenariat ;
- Encourager la mixité sociale.

III. REALISATION D'UNE FICHE PROJET

Pour toute action en santé, nous réalisons une fiche projet contenant :

- Les objectifs généraux
- Les objectifs opérationnels
- A quel besoin cela répond-il ? le contexte ?
- Le descriptif détaillé de l'action
- Les bénéficiaires
- Les intervenants
- Les moyens humains et matériels
- La zone géographique
- La date et la durée
- Evaluation qualitative et quantitative
- Le budget prévisionnel de l'action

IV. MISE EN ŒUVRE

Lors de notre réunion d'équipe qui se déroule en début de mois, nous décidons de fixer les dates et les lieux de nos interventions mensuelles.

L'animatrice prévention santé contacte alors l'intervenante (concernant la nutrition, la diététicienne par exemple). Elle réalise une affiche à diffuser par mail à nos partenaires d'actions et à diffuser dans les lieux stratégiques de l'intervention. Avant de réaliser l'intervention, nous rencontrons l'intervenante afin d'établir le contenu de l'animation, ce que l'on attend d'elle, les objectifs de l'intervention, les documents à mettre à disposition des participants.

Le jour de l'intervention, l'animatrice santé prépare le matériel dont nous avons besoin pour l'intervention, oriente et comptabilise le nombre de participants (nombre, quartier de résidence, âge, sexe...), prends des photos, joue le rôle du maître du temps et réalise le compte rendu pour l'évaluation finale.

V. EVALUATION

L'évaluation, qui doit accompagner tout le déroulement du projet, permet d'abord de faire le bilan des actions réalisées du point de vue de leur déroulement et des résultats obtenus. Elle permet également de renouveler l'expérience en l'améliorant à partir des écarts constatés entre les objectifs prédéfinis et les résultats obtenus).

Nous évaluons notre action par différents supports notamment :

Une évaluation quantitative

- Communication : Nombre de tracts, d'affiches, de plaquettes, d'articles de presse.
- Réalisation : Nombre d'interventions, nombre de personnes informées lors de nos interventions, nombre de partenaires.

Une évaluation qualitative :

- Compte-rendu écrit : après chaque intervention, les animatrices de prévention notent leurs appréciations générales, les remarques des intervenants, les suggestions et réactions du public... ;
- Qualité et expérience des intervenants.

VI. CONSEILS

Pour mettre en place ce type d'action, il faut bien définir les besoins du public et les objectifs à atteindre. Bien prévoir le budget : prendre en considération toute l'action dans sa globalité avec les moyens humains et les matériels adéquats).